

CTE - 011M
C.P. – Cible de
réduction d'émissions
de gaz à effet de serre
du Québec pour 2030



TOP CHRONO

Réduire les émissions du Québec d'ici 2030

Mémoire présenté à la Commission des transports et de l'environnement dans le cadre des Consultations particulières et auditions publiques sur le document de consultation intitulé : « Cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre du Québec pour 2030 »

5 octobre 2015



Description de l'équipe

Ce mémoire a été préparé par :

Catherine Gauthier

Jérôme Normand

Jean-François Veilleux

Amélie Trottier-Picard

Ce mémoire a été révisé par :

Jean-François Veilleux

Mots-clés :

Gaz à effet de serre, changements climatiques, cibles 2020, 2030 et 2050, atténuation, adaptation, transversalité, soutien aux groupes environnementaux, réchauffement planétaire, démocratisation du processus, décarbonisation, hydrocarbure, pétrole, éducation, sensibilisation

Présentation d'ENvironnement JEUnesse

Créé en 1979, ENvironnement JEUnesse (ENJEU) est un organisme d'éducation relative à l'environnement qui vise à conscientiser les jeunes du Québec aux enjeux environnementaux, les outiller à travers ses projets éducatifs et les inciter à agir dans leur milieu. ENJEU est un réseau qui valorise le développement de l'esprit critique et qui donne la parole aux jeunes engagés afin qu'ils fassent connaître leurs préoccupations, leurs positions et leurs solutions concernant les enjeux environnementaux actuels.

Nos objectifs sont les suivants :

- Développer les connaissances, les attitudes et les habiletés des jeunes pour qu'ils puissent agir en tant qu'agents multiplicateurs dans leur milieu ;
- Informer et former les jeunes et les intervenants sur des enjeux environnementaux ;
- Rassembler et motiver les jeunes, les groupes de jeunes et les intervenants dans un réseau dynamique et favoriser les échanges à l'intérieur et à l'extérieur de ce réseau ;
- Concevoir, diffuser et mettre à jour des projets, des animations et du matériel pédagogique, ainsi que des outils de soutien à l'action, pour les jeunes ;
- Assurer le rayonnement d'ENJEU dans les milieux de l'éducation, de la jeunesse et de l'environnement ;
- Participer à des consultations et des débats publics sur les enjeux environnementaux et y promouvoir la place des jeunes et de l'éducation relative à l'environnement ;
- Initier les jeunes à la vie démocratique et à la gouvernance d'une organisation communautaire.

Les activités d'implication citoyenne et projets pédagogiques d'ENJEU touchent divers enjeux, dont la gestion des matières résiduelles, le transport et l'énergie, les changements climatiques, la consommation responsable, l'eau, et l'intégration du développement durable en milieu institutionnel et commercial.

Table des matières

Remarques préliminaires.....iii

1. Introduction 1

2. TOP CHRONO : Réduire les émissions du Québec d’ici 2030 1

 2.1 Une cible et une mobilisation à la hauteur des enjeux climatiques.....2

 2.2 L’apport essentiel des groupes environnementaux à la décarbonisation massive.....3

3. Conclusion..... 5

4. Sommaire des recommandations 5

5. Références..... 7

Remarques préliminaires

La consultation particulière sur l'établissement d'une cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour le Québec de l'ordre de 37,5 % par rapport au niveau de 1990 en 2030 a été annoncée le 17 septembre 2015 selon le communiqué de presse du gouvernement (MDDELCC, 2015c.), ENJEU a reçu un avis de convocation le 23 septembre, et les consultations débutent le 30 septembre (Assemblée nationale du Québec. 2015).

Ainsi, entre l'annonce de la consultation et la présentation verbale d'ENJEU fixée au 6 octobre 2015, on compte seulement 20 jours. Et encore, d'autres groupes n'ont eu qu'un délai de 13 jours. Il va sans dire que ce délai est beaucoup trop court.

Avec seulement quelques jours, il n'est pas évident pour les organismes et les citoyens de participer à la consultation. En plus, ce n'est pas la première fois qu'ENJEU déplore des délais aussi serrés. Nous l'avons fait en 2009 lors de la détermination de la cible de réduction d'émissions de GES du Québec pour 2020. Dans notre mémoire, nous avons expliqué, dans une optique de démocratisation du processus de consultation, qu'« il est indispensable que le temps alloué à la rédaction favorise la participation des citoyens et des organismes » (ENJEU, 2009 : 4-5).

1. Introduction

À quelques semaines de la conférence de Paris sur les changements climatiques, la Commission des transports et de l'environnement mène une consultation particulière concernant le document « Cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre du Québec pour 2030 ». Si le Québec a déjà annoncé des objectifs de réduction d'émissions de GES pour 2020 et 2050, le gouvernement souhaite également adopter une cible de réduction à moyen terme, à l'horizon de 2030.

Dans une optique d'équité intergénérationnelle, une valeur qui inspire l'action d'ENJEU, nous reconnaissons qu'un objectif à moyen terme est nécessaire. Nous soulignons ainsi la volonté du gouvernement de ne pas se limiter à un objectif à court terme. Toutefois, en établissant une cible pour 2030, nous devons garder en tête l'urgence de la situation et ne pas attendre à la dernière minute pour faire ses devoirs climatiques.

Afin de contribuer aux travaux de la Commission des transports et de l'environnement, nous présentons dans ce mémoire nos commentaires sur les questions posées dans le document de consultation. Dans la première partie, nous verrons qu'une cible de l'ordre de 37,5 % sous le niveau de 1990 pour le Québec en 2030 est insuffisante. De plus, nous croyons que le Québec doit se doter d'une cible à mi-chemin et que la province n'a d'autre choix que de mettre en œuvre une décarbonisation dans les différents secteurs de son économie pour atteindre cette cible.

Dans la deuxième partie, nous identifions un obstacle majeur à la mise en œuvre des actions pour lutter contre les changements climatiques, soit celui du manque de financement des groupes communautaires et environnementaux. À vrai dire, la détermination d'une cible pour 2030 est un exercice intéressant, mais il demeure vain sans un véritable soutien des organismes et des communautés qui mettent en œuvre les projets et les programmes de réduction d'émissions de GES.

2. TOP CHRONO : Réduire les émissions du Québec d'ici 2030

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a mené des travaux importants pour traduire l'objectif de 2 °C en cibles de réduction chiffrées. Pour les pays de l'annexe I, dont le Canada, les cibles de réduction des émissions de GES devraient être de l'ordre de 25 à 40 % d'ici 2020 selon l'année de référence 1990, et de 80 % à 95 % d'ici 2050 (GIEC, 2007 : 776). En termes d'objectifs, ENJEU tient à rappeler que 1990 devrait être maintenue comme année de référence pour toutes les cibles de réduction d'émissions de GES. Comme le document de consultation l'admet, « cet objectif [de limiter le réchauffement climatique global à 2 °C] peut encore être atteint, mais plus que jamais, le temps presse » (MDDELCC, 2015a : 4). En effet, pour y parvenir, des réductions drastiques sont nécessaires.

Dans ce contexte, le Québec s'est doté de cibles de réduction d'émissions de GES. En effet, le Québec a pour objectif de réduire ses émissions de GES de 20 % sous les niveaux de 1990 d'ici 2020 (MDDELCC, 2015a : 1). À l'horizon de 2050, l'engagement du Québec se chiffre à une réduction ambitieuse allant de 80 à 95 % par rapport à 1990 (MDDELCC, 2015a : 5). Cet engagement se rapproche d'une décarbonisation totale dans tous les secteurs d'ici 2050, tel qu'exigé par un nombre croissant d'organisations internationales (CAN, 2014).

Or, bien que le Québec ait annoncé des objectifs ambitieux, il investit dans le projet de cimenterie McInnis (Gouvernement du Québec, 2014) et se dit en faveur du transport du pétrole des sables bitumineux sur le fleuve Saint-Laurent pour l'exportation (Gerbet, 2014). ENJEU croit qu'avant de se lancer dans de tels projets à fortes émissions de GES, le gouvernement du Québec devrait adopter une approche cohérente avec ses objectifs de lutte contre les changements climatiques et imposer une forme de moratoire sur les décisions, les mesures et les incitatifs qui encouragent la hausse des émissions de GES.

2.1 Une cible et une mobilisation à la hauteur des enjeux climatiques

Au Québec, les émissions de GES sont largement attribuées au secteur du transport. En effet, dans son portrait du secteur « Transports et aménagement du territoire », le document de consultation explique : « Au Québec, en 2012, le secteur des transports (routier, aérien, ferroviaire, maritime et hors route) consommait près de 80 % du pétrole importé et constituait la principale source d'émissions de GES, avec 45 % du bilan total. [nous soulignons] » (MDDELCC, 2015a : 23) Il est d'ailleurs pertinent de souligner que les émissions liées au transport sont celles qui ont connu la plus forte croissance entre 1990 et 2012, soit une hausse de 25 % (MDDELCC, 2015a : 23).

À l'occasion de la 39^e rencontre des premiers ministres de l'Atlantique, du Québec et des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre, tenue le 31 août 2015, les premiers ministres et gouverneurs se sont engagés à réduire leurs émissions de GES de 35 à 45 % sous les niveaux de 1990 d'ici 2030 (MDDELCC, 2015a : 5). Dans le cadre de cette consultation, le gouvernement du Québec avance une cible de 37,5 %.

ENJEU est plutôt d'avis que la cible pour 2030 devrait être une réduction de l'ordre de 50 % par rapport à 1990. Avec un objectif de réduction de 80 à 95 % pour l'horizon de 2050, le Québec doit atteindre des réductions importantes, et ce, le plus rapidement possible afin de ne pas compromettre ses objectifs. En effet, plus on tarde à effectuer les réductions, plus les émissions de GES s'accumulent dans l'atmosphère et plus elles contribuent au réchauffement planétaire.

(Recommandation 1) ENJEU recommande au gouvernement du Québec l'adoption d'une cible de réduction d'émissions de GES de l'ordre de 50 % sous le niveau de 1990 pour le Québec en 2030.

Par ailleurs, comme nous l'avons évoqué, il est crucial de ne pas attendre à la dernière minute pour faire ses devoirs climatiques. Nous sommes d'avis que le Québec devrait également établir des objectifs sectoriels et des cibles précises dans des domaines névralgiques pour concrétiser la volonté du gouvernement de réduire les émissions de GES. Le gouvernement pourrait adopter un objectif sur la diminution de la consommation de pétrole et autres hydrocarbures, et inscrire cet objectif dans un plan crédible, tel que le plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020.

À cet effet, nous tenons à souligner l'importance de cibles mesurables et évaluées régulièrement. Nous appuyons la recommandation du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) qui suggère que cette cible globale pour 2030 fasse « l'objet d'une révision statutaire vers 2022 afin de prendre en compte les avancées de la science du climat, le bilan des émissions de GES du Québec à ce moment, le niveau d'avancement des efforts de réduction, ainsi que l'évolution du contexte socioéconomique » (RNCREQ, 2015 : 6).

(Recommandation 2) **ENJEU recommande au gouvernement du Québec l'adoption d'un objectif de réduction de la consommation d'hydrocarbures pour la province, en complément d'une cible globale de réduction d'émissions de GES, et que cet objectif soit inscrit dans un plan crédible.**

Si les actions et les mesures de lutte contre les changements climatiques étaient insuffisantes ou mises en œuvre trop tard, le réchauffement planétaire pourrait dépasser les 4 °C, bien au-delà du seuil critique de 2 °C et avec des conséquences catastrophiques sans égard aux frontières du Québec (MDDELCC, 2015a : 4).

Pour reprendre les mots du ministre, « [l']urgence d'agir appelle à des transformations profondes de notre économie et de notre société. [...] Nous entrons dans une période de transition vers une société sobre en carbone, avec les défis qu'implique toute période de changements majeurs. » (MDDELCC, 2015a : 1)

Afin de réaliser des transformations profondes de notre économie et de notre société, tous les secteurs doivent être mobilisés. ENJEU propose une approche transversale, où on cesse de considérer les changements climatiques, et de manière plus globale l'environnement, en silo. Par conséquent, la cible de réduction d'émissions de GES pour 2030 doit avoir des impacts dans tous les ministères, contrairement aux objectifs précédents de réduction d'émissions de GES.

Heureusement, le Québec possède une économie développée, disposant des capacités pour réaliser une décarbonisation approfondie et accélérée. Dans le but d'accélérer la mise en œuvre des actions de réduction des émissions de GES, ENJEU considère que le Québec doit amorcer une décarbonisation de l'ensemble de ses secteurs économiques. Cette mesure est cohérente avec la cible ambitieuse de réduire les émissions de GES du Québec de 80 à 95 % d'ici 2050, qui implique pratiquement une décarbonisation totale dans tous les secteurs.

(Recommandation 3) **ENJEU recommande au gouvernement du Québec de s'engager dans une décarbonisation de l'économie québécoise dès maintenant, en vue d'une décarbonisation totale à l'horizon de 2050.**

2.2 L'apport essentiel des groupes environnementaux à la décarbonisation massive

Au vu des plus récentes statistiques sur les émissions de GES du Québec, nous sommes inquiets. Si les derniers chiffres montrent que le Québec a réduit ses émissions de GES de 6,8 % entre 1990 et 2012 (MDDELCC, 2015b), tout n'est pas gagné d'avance. Dans l'inventaire 2012, les émissions de GES liées au transport routier ont connu une hausse de 32 % entre 1990 et 2012, passant de 20,6 Mt à 27,3 Mt (MDDELCC, 2015b). Puis, selon l'inventaire fédéral, les émissions du Québec étaient à la hausse entre 2012 et 2013, atteignant 83 Mt, alors qu'elles devraient plutôt diminuer rapidement (Environnement Canada, 2015).

Le document de consultation affirme qu'« [e]ntre 2012 et 2030, les émissions [du secteur du transport] demeureront stables ou seraient appelées à diminuer légèrement malgré la croissance de la population et la hausse des volumes de marchandises transportées par camion. » (MDDELCC, 2015a : 23) Or, on sait que le nombre de véhicules en circulation s'est accru de 0,8 % en 2014 par rapport à 2013, et ce nombre

n'a fait qu'augmenter au cours des 5 dernières années (SAAQ, 2015 : 6). ENJEU se dit donc sceptique quant à l'affirmation faite dans le document de consultation.

Les plus récentes données montrent un retard du Québec sur son objectif pour 2020, et on ne peut plus attendre ! L'atteinte des cibles annoncées du Québec nécessite une transformation profonde de nos modes de vie et de nos économies. Les changements de comportements ne peuvent se faire qu'en impliquant les communautés et les groupes environnementaux, et ce, à toutes les échelles.

En d'autres mots, il est nécessaire de développer une stratégie qui s'attaque à tous les fronts sans rêver de solutions miracles. Nous croyons d'ailleurs qu'une stratégie globale de lutte contre les changements climatiques devrait inclure des mesures pour s'adapter aux effets inévitables du réchauffement planétaire.

Pour répondre à la quatrième et dernière question du document de consultation, le manque de mobilisation des groupes communautaires et environnementaux pourrait constituer un obstacle majeur, freinant la mise en œuvre de l'action climatique. En effet, l'apport de ces groupes dans la réalisation des cibles et des plans du gouvernement, tels que le Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques ou l'objectif de réduction d'émissions de GES pour 2030, est essentiel.

Ainsi, les organismes comme ENJEU représentent une courroie de transmission essentielle auprès des jeunes, des professeurs, des écoles, des cégeps et, plus largement, des citoyens. Par ses projets et programmes éducatifs, ENJEU permet une réduction à la source des émissions de GES. En effet, l'organisme contribue à transformer nos modes de vie en sensibilisant le public à consommer autrement, à opter pour des modes de déplacements à faibles émissions de GES, à créer des emplois verts, etc.

ENJEU a mis sur pied une certification environnementale spécifique au milieu collégial, *Cégep vert du Québec*, qui amène les Cégeps à instaurer une culture de gestion environnementale et à intégrer l'éducation relative à l'environnement au sein de leur établissement. Nous avons aussi créé *CPE durable*, un programme d'accompagnement et de certification en gestion durable des Centres de la petite enfance du Québec. Auprès des jeunes du deuxième cycle du secondaire, ENJEU initie les élèves à l'écodesign avec son projet *Tendance Bazar* et provoque une réflexion sur les enjeux éthiques et environnementaux de l'industrie de la mode pour des choix de consommation plus durables.

ENJEU intervient également auprès du grand public. Avec notre projet de promotion de l'usage du vélo au quotidien, *2 roues, 4 saisons*, nous avons développé un guide interactif et des capsules vidéos regroupant les meilleurs conseils pour débiter la pratique du vélo à l'année. En se joignant au Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal) dans le cadre du projet ILEAU (Interventions locales en environnement et aménagement urbain), ENJEU encourage la population, les institutions et les entreprises à prendre des mesures afin de lutter contre les îlots de chaleur.

Depuis plus de 35 ans et avec bien plus de projets encore, ENJEU s'est avéré être l'organisme en éducation environnementale de référence au Québec. L'organisme mise sur le partage d'expertise, d'outils et de bonnes pratiques pour que les projets perdurent et mènent à des résultats concrets. En dépit de son expertise et de ses efforts soutenus, le financement par projet est insuffisant. Il nous amène aujourd'hui au constat que si le soutien à la mission des groupes environnementaux nationaux (PSM-N) n'est pas renouvelé cette année, nous devons nécessairement fermer nos portes. En effet, la dernière convention (2010-2013) n'a jamais été reconduite. En 2013-2014, un addenda a été signé à l'arraché avec le gouvernement afin de poursuivre, pour une année, le financement des six groupes reconnus par

le PSM-N. Puis, en 2014-2015, deux des six groupes ont vu leur financement être coupé alors que les quatre autres n'ont reçu leur versement que dans la dernière semaine de l'année financière, et ce, suite à d'innombrables démarches. Pour l'année en cours (2015-2016), rien n'indique que le financement à la mission sera versé aux quatre groupes environnementaux pourtant qualifiés. Cette situation, en plus d'être vécue comme un désaveu du gouvernement envers des groupes qui agissent dans l'intérêt du Québec, du MDDELCC et des citoyens en général, est catastrophique pour leur survie et doit être corrigée dans les plus brefs délais.

(Recommandation 4) **ENJEU recommande au gouvernement du Québec de signer rapidement une nouvelle entente avec les groupes qualifiés au PSM-N pour l'année en cours, de relever les fonds alloués à la mission des groupes environnementaux et de maintenir un financement adéquat à long terme.**

3. Conclusion

Dans le cadre de la consultation particulière concernant le document « Cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre du Québec pour 2030 », ENJEU a tenu à faire part de ses préoccupations et recommandations au Québec. Comme le temps presse, ENJEU soutient que le gouvernement du Québec doit adopter une cible et créer une mobilisation à la hauteur des enjeux climatiques. Pour ce faire, ENJEU souligne l'apport essentiel des organismes communautaires et environnementaux dans la réalisation des cibles du gouvernement.

À l'heure actuelle, la situation financière précaire d'ENJEU et de plusieurs groupes environnementaux menace leur existence même. Or, l'action des organismes comme ENJEU est essentielle à la lutte contre les changements climatiques. Sans groupes environnementaux pour créer des projets impliquant la population – les jeunes dans le cas d'ENJEU, les cibles sont vaines, car elles ne seront pas mises en application à travers des programmes et des projets enracinés dans les communautés.

En somme, les politiques du gouvernement du Québec sabrent dans les subventions aux organismes, dont celles accordées aux groupes environnementaux, au nom de la rigueur budgétaire et soi-disant pour réduire le fardeau fiscal dont hériteront les prochaines générations. Cet argument nous apparaît absurde. En menant à la fermeture des organismes – et à une perte d'emplois et d'expertise notable, on hypothèque les capacités des générations à venir pour lutter contre les changements climatiques et pour s'adapter aux effets du réchauffement planétaire. On laisse ainsi aux générations futures une dette bien plus importante que celle qu'on prétend atténuer.

4. Sommaire des recommandations

1. ENJEU recommande au gouvernement du Québec l'adoption d'une cible de réduction d'émissions de GES de l'ordre de 50 % sous le niveau de 1990 pour le Québec en 2030.
2. ENJEU recommande au gouvernement du Québec l'adoption d'un objectif de réduction de la consommation d'hydrocarbures pour la province, en complément d'une cible globale de réduction d'émissions de GES, et que cet objectif soit inscrit dans un plan crédible.
3. ENJEU recommande au gouvernement du Québec de s'engager dans une décarbonisation de l'économie québécoise dès maintenant, en vue d'une décarbonisation totale à l'horizon de 2050.

4. ENJEU recommande au gouvernement du Québec de signer rapidement une nouvelle entente avec les groupes qualifiés au PSM-N pour l'année en cours, de relever les fonds alloués à la mission des groupes environnementaux et de maintenir un financement adéquat à long terme.

5. Références

Assemblée nationale du Québec. 2015. *Commission des transports et de l'environnement — Consultations particulières et auditions publiques sur le document de consultation intitulé : Cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre du Québec pour 2030*. [En ligne].

<http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/cte/mandats/Mandat-33201/index.html>

Climate Action Network (CAN). *CAN Position: Long Term Global Goals for 2050*. 2014. 7 pages. [En ligne].

<http://www.climatenetwork.org/publication/can-position-long-term-global-goals-2050-june-2014#sthash.AhiwNyqH.dpuf> (page consultée le 27 septembre 2015).

Environnement Canada. 2015. *Rapport d'inventaire national 1990–2013 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada – Sommaire*. [En ligne]. <https://www.ec.gc.ca/ges-ghg/default.asp?lang=Fr&n=5B59470C-1> (page consultée le 27 septembre 2015).

ENvironnement JEUnesse (ENJEU). 2009. *Commission des transports et de l'environnement Le Québec et les changements climatiques : Quelle cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020?* 18 pages. [En ligne].

http://enjeu.qc.ca/IMG/pdf/02_ENvironnement_JEUnesse_objectif_horizon_2020_vf.pdf (page consultée le 1^{er} octobre 2015).

Gerbet, Thomas. 2014. « Superpétroliers : une contribution du Québec pour la péréquation, dit Couillard ». Radio-Canada, 26 septembre 2014. [En ligne]. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/politique/2014/09/26/002-petroliers-fleuve-quebec-ottawa-couillard-bedard.shtml> (page consultée le 2 octobre 2015).

Gouvernement du Québec. 2014. « Le gouvernement du Québec confirme une contribution financière de 350 M\$ à Ciment McInnis ». *Communiqué de presse*. Port-Daniel-Gascons, 2 juin 2014. [En ligne] http://www.economie.gouv.qc.ca/fr/ministere/salle-de-presse/communiques-de-presse/communiquede-presse/?tx_ttnews%5Btt_news%5D=12853&cHash=5c927f277db96df13fa2181b2e063a0c (page consultée le 2 octobre 2015).

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). 2007. *Quatrième rapport d'évaluation « Contribution du Groupe de travail III : l'atténuation du changement climatique »*. 25 pages. [En ligne]. <http://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar4/wg3/ar4-wg3-spm-fr.pdf> (page consultée le 27 septembre 2015).

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). 2014. *Cinquième rapport d'évaluation « Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change »*. 151 pages. [En ligne]. <http://ar5-syr.ipcc.ch/index.php> (page consultée le 27 septembre 2015).

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). 2015a. *Cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre du Québec pour 2030 – Document de consultation*. 51 pages. [En ligne]. <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/changementsclimatiques/consultations/cible2030/index.htm> (page consultée le 27 septembre 2015).

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). 2015b. *Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2012 et leur évolution depuis 1990*. 21 pages. [En ligne]. <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/changements/ges/2012/inventaire-1990-2012.pdf> (page consultée le 27 septembre 2015).

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). 2015c. « Le gouvernement propose une cible québécoise de réduction des émissions de GES de l'ordre de 37,5 % pour 2030 ». *Communiqué de presse*. [En ligne]. <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/infuseur/communiqu.asp?no=3315> (page consultée le 1^{er} octobre 2015).

Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ). 2015. *Du leadership, de l'audace, des résultats Mémoire déposé par le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement à la Commission des transports et de l'environnement dans le cadre des Consultation particulière sur l'établissement d'une cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour le Québec de l'ordre de 37,5 % par rapport au niveau de 1990 en 2030 – Sommaire des recommandations*. 10 pages.

Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). 2015. *Le Bilan 2014 : accidents, parc automobile et permis de conduire*. 222 pages. [En ligne]. http://www.saaq.gouv.qc.ca/rdsr/sites/files/12015001_0.pdf (page consultée le 1^{er} octobre 2015).